



TARIFICATION DES OPÉRATIONS ET SERVICES BANCAIRES PARTICULIERS

**Tarifs exprimés en F. CFP,
avec le détail des montants Hors Taxe (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC)*
Applicables au 1er mai 2018**

Catalogue général disponible en agence sur simple demande et sur www.bnc.nc

* TSS : 5% depuis le 01/04/2006, CCS : 2% depuis le 01/01/2015, IRCDC 8% depuis le 31/12/1993, TOF 6% depuis le 01/03/1990. Les taxes indiquées sont susceptibles de varier en fonction des évolutions de la fiscalité, et notamment en raison de l'entrée en application de la TGC



**Banque de
Nouvelle Calédonie**

Banque de Nouvelle Calédonie S.A. au capital social de 12.097.944.000 F. CFP - RCS Nouméa
74B047688 - Ridet 047 688 001

Siège social : 10 avenue Foch - BP L3 - 98849 Nouméa Cedex Nouvelle-Calédonie.

Intermédiaire en assurances - Assurance professionnelle et garantie financière conformes aux articles R 514-15 et R 530-11 du Code des assurances.

Tél : (687) 25 74 00 - Fax : (687) 27 41 47 - Courriel : contact@bnc.nc - BIC : CEPANCNM



Suivez-nous

www.bnc.nc

Banque de Nouvelle Calédonie

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous détenez un compte de dépôt à la Banque de Nouvelle Calédonie et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez. La Charte signée par notre Groupe ainsi que par l'ensemble des banques prévoit la signature d'une Convention de compte de dépôt avec l'ensemble de nos clients.

La Convention de compte de dépôt vous indique les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. La mise à disposition de cette convention vous permet de mieux connaître vos droits et vos obligations à l'égard de la Banque de Nouvelle Calédonie.

Si votre Convention de compte ne vous a pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer gratuitement sur simple demande auprès de conseiller habituel. N'hésitez pas à la lui demander à l'occasion de votre prochain rendez-vous ou de votre prochaine visite en agence.

En complément de la Convention de compte, nous mettons à votre disposition, en libre-service dans votre agence et en libre accès sur notre site internet www.bnc.nc, les conditions et tarifs de nos services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers à compter du 1^{er} mai 2018.

D. LOING, Directeur Général

Dates de valeurs appliquées aux opérations :

Les dates de valeurs sont exprimées en jours ouvrés : du lundi au vendredi, hors jours fériés et jours non travaillés par les banques.

ESPECES

Versement espèces.....Jour opération
Retrait espèces.....Jour opération

CARTES : Paiement par carte

Achat – carte à débit immédiat.....Jour opération
Achat – carte à débit différé.....Fin de mois
Retrait espèces (toutes cartes)Jour opération

CHEQUES

Remise chèque sur place avant 12h.....Jour opération
Remise chèque sur place après 12h.....+1 jour

Remise chèque hors place € ou F.CFP :

encaissement (métropole et Wallis et Futuna – autre que BWF).....+25 jours
Remise chèque encaissement (Polynésie Française).....+25 jours
Remise chèque encaissement (autres DOM-TOM).....+25 jours
Remise chèque escompte.....Jour opération

Remise chèque hors place € :

Remise chèque encaissement étranger.....suivant crédit du correspondant, un mois à titre indicatif

Remise chèque en devises avec change : +2 jours après le crédit du correspondant

VIREMENTS

Virement émis.....Jour opération
Virement émis par un compte en devises dans la même monnaie.....Jour opération
Virement émis en faveur de soi-même.....Jour opération
Virement reçu.....Jour opération
Virement reçu en devises payé en F.CFP.....+2 jours

Autres opérations en devises.....Voir catalogue

PRELEVEMENTS

Prélèvement payé.....Jour opération

DIVERS

Autre opération débit client.....-1 jour
Autre opération crédit client.....+1 jour

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
Abonnement à des services de banque à distance "Lagon" *	Gratuit	Gratuit	
Abonnement à des services de banque à distance "Récif" *	174	183	Par mois (dès le 01/04/2018), soit pour information 2 196 f TTC / an Accès à l'option virement local (XPF).
Abonnement à des services de banque à distance "Récif +"*	500	525	Par mois, soit pour information 6 300 f TTC / an Accès aux options de virement externe (XPF et Euro) + virement permanent .
Abonnement à des services de banque à distance "Océan" *	1 000	1 050	Par mois, soit pour information 12 600 f TTC / an Accès aux options de virement externe et de virement international.
<i>* Hors du coût du fournisseur d'accès internet</i>			
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte via SMS	ND	ND	
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat	4 690	4 925	par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé	4 690	4 925	par an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (Electron)	3 490	3 665	par an (à/c du 01/04/ 2018)
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (en NC dans les villes/villages où la BNC dispose de DAB)	130	137	par retrait
Frais par virement occasionnel (vers un autre établissement bancaire de la place)	410	431	par virement (Gratuit avec un abonnement à des services de banque à distance Récif, Récif + et Océan)
Frais par virement occasionnel (vers un autre établissement bancaire de métropole ou des DOM TOM)	1 240	1 302	par virement (Gratuit avec un abonnement à des services de banque à distance Récif + et Océan)
Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement (local)	1 060	1 113	Par prélèvement (à/c du 01/04/2018)
Frais par paiement d'un prélèvement (local)	Gratuit	Gratuit	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA-COM-Pacifique	1 571	1 650	Par prélèvement
Paiement d'un prélèvement SEPA-COM-Pacifique	100	105	par prélèvement
Commission d'intervention	1 000	1 050	par opération par jour, plafonné à 10 500 f TTCpar mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuribank)	2 641	2 826	par an
Frais de tenue de compte	734	771	par trimestre (à/c du 01/04/2017), soit pour information 3 084 f TTC / an

SOMMAIRE

	Page
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	
▶ Ouverture, transformation, clôture	4
▶ Relevés de compte	4
▶ Tenue de compte	4
▶ Services en agence	4
BANQUE A DISTANCE	5
VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT	
▶ Cartes	5 et 6
▶ Virements	7
▶ Prélèvements et TIP	7
▶ Chèques	8
OFFRE GROUPEE DE SERVICES	
▶ Service bancaire de base	9
▶ GPA (Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque)	9
IRREGULARITES ET INCIDENTS	
▶ Commission d'intervention	10
▶ Opérations particulières	10
▶ Incidents de paiement	10 et 11
▶ Incidents sur les crédits	11
DECOUVERTS ET CREDITS	
▶ Découverts	12
▶ Crédits à la consommation	12
▶ Crédits immobiliers	12
▶ Autres crédits	12
▶ Crédit bail et LOA	12
▶ Frais divers de crédits	12
EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	
▶ Epargne bancaire	12 et 13
▶ Placements financiers	13 et 14
ASSURANCES ET PREVOYANCE	14
OPERATIONS INTERNATIONALES	
▶ Comptes en devises	15
▶ Opérations au guichet	15
▶ Virements à destination ou reçus de l'étranger	15
▶ Opérations chèques Import/Export	16
LES JEUNES	
▶ Compte de dépôt	16
▶ Banque à distance	16
▶ Les opérations internationales	16
▶ Epargne bancaire	16
▶ Crédits	16
▶ Les incidents	16
▶ Forfait START UP	16
RESOUDRE UN LITIGE	17

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLOTURE			
Ouverture de compte à vue	Gratuit	Gratuit	
Clôture de compte à vue	Gratuit	Gratuit	
Dénonciation du compte joint	4 086	4 290	
Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous occupons du transfert de tous vos virements et prélèvements. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur notre site internet www.bnc.nc			

RELEVES DE COMPTE

Relevé mensuel - trimestriel - semestriel - annuel	Gratuit	Gratuit	
Envoi de relevé journalier	4 191	4 400	Cotisation trimestrielle
Envoi de relevé hebdomadaire	2 276	2 390	
Envoi de relevé décadaire	1 952	2 050	
Envoi de relevé par quinzaine	1 333	1 400	
Retour du courrier (NPA)	1 429	1 500	Suite changement d'adresse non signalée ou incorrecte

TENUE DE COMPTE

Frais de tenue de compte	734	771	Frais perçus par la banque pour la gestion du compte. Cotisation trimestrielle
Frais de tenue de compte dormant	1 619	1 700	Compte sans mouvement depuis 6 mois Cotisation trimestrielle en sus des frais de tenue de compte

SERVICES EN AGENCE
Versement d'espèces

Versement d'espèces dans l'espace libre service,	Gratuit	Gratuit	Le compte est crédité du montant d'un versement d'espèces
--	----------------	----------------	---

Retrait d'espèces

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque (Tempo) effectué dans une agence non détentrice du compte	857	900	Le compte est débité du montant d'un retrait d'espèces, effectué sans émission de chèque, dont le décaissement est réalisé au guichet de l'agence
---	-----	-----	---

Edition à la demande

Relevé d'Identité Bancaire - RIB	Gratuit	Gratuit	
Relevé de compte édité à la demande	820	861	De un jour à un mois, par mois ensuite
Avis d'opération	2 060	2 163	Facturation trimestrielle
Edition d'une échelle d'intérêts	2 060	2 163	

Location de coffre-fort

Caution de location de coffre	41 000	43 050	Une fois, à la souscription du contrat de location
Frais de location de coffre fort (11.0 x 33 x 48)	8 000	8 400	Cotisation annuelle. Le compte est débité des frais de location d'un coffre fort
Frais de location de coffre fort (16.5 x 33 x 48)	9 500	9 975	
Frais de location de coffre fort (30.0 x 33 x 48)	13 000	13 650	
Frais de location de coffre fort (33.0 x 33 x 48)	16 500	17 325	
Frais de location de coffre fort (66.0 x 33 x 48)	25 000	26 250	

Effraction de coffre-fort

Effraction de coffre-fort	Selon devis	Selon devis + TSS 5%	Sur demande du locataire du coffre Frais réels de l'effraction, selon devis, augmentés des frais d'intervention
Intervention pour ouverture de coffre	15 450	16 223	En l'absence du locataire

Recherches

Frais de recherche de documents (pour une opération datant de moins de 3 mois)	3 060	3 213	Le compte est débité des frais perçus par la banque pour la recherche et l'édition, à la demande du client, de documents. S'applique à toutes recherches, y compris pour les recherches effectuées suite à une contestation injustifiée
Frais de recherche de documents (pour une opération datant de plus de 3 mois)	5 600	5 880	
Frais de recherche de documents (pour plusieurs opérations)	Sur devis	Sur devis + TSS 5%	Frais d'expédition en sus
Frais de recherche sur opérations par carte	3 150	3 308	

Attestations et relevés divers

Renseignements à établissements financiers ou assimilés	3 060	3 213	Par courrier, fax ou e-mail
Attestations diverses	3 060	3 213	Par lettre
Lettre d'honorabilité ou de notoriété	3 060	3 213	Par lettre
Attestation annuelle d'intérêts sur crédit immobilier	3 060	3 213	Fournie à la demande du client Quel que soit le nombre de lettres pour une même racine client
Frais de copies > à 10 pages	2 000	2 100	Forfait
Frais pour décompte détaillé des sommes à payer en cas de remboursement anticipé	3 700	3 885	

Frais d'expédition

Port simple	Frais réels	Frais réels	
Envoi par courrier, fax ou e-mail pour confirmation d'opération	200	210	
Courrier en recommandé	1 571	1 650	

Successions

Ouverture de dossier en succession	20 476	21 500	Par dossier
Gestion de dossier en succession	8 571	9 000	Par compte et par an

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) : Le compte est débité des frais perçus par la banque au titre de l'abonnement à son offre de services de banque à distance

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
Via téléphone et mobiles			
Abonnement au serveur vocal BANKOPHONE	Gratuit	Gratuit	Hors coût de la communication locale facturée par le prestataire extérieur
Coût d'un contact BANKOPHONE	125	125	Facturé par le prestataire extérieur
Consultation du solde par SMS, dénommé "SMS2BNC"	Gratuit	Gratuit	Hors coût de la communication locale facturée par le prestataire extérieur
Via internet			
Abonnement à des services de banque à distance "Lagon"	Gratuit	Gratuit	Consultation des comptes et virement entre comptes du titulaire. Par mois (dès le 01/04/2018), soit pour information 2 196 f TTC / an
Abonnement à des services de banque à distance "Récif"	174	183	Accès à l'option virement local (XPF).
Abonnement à des services de banque à distance "Récif + "	500	525	Par mois, soit pour information 6 300 f TTC / an Accès aux options de virement externe (XPF et Euro) + virement permanent .
Abonnement à des services de banque à distance "Océan"	1 000	1 050	Par mois, soit pour information 12 600 f TTC / an Accès aux options de virement externe et de virement international.
Lecteur CAP	650	650	Permet des paiements sécurisés sur internet
Virement unitaire en faveur de soi-même sur un compte BNC	Gratuit	Gratuit	
Virement unitaire en faveur d'un tiers en Nouvelle Calédonie	Gratuit	Gratuit	Sous réserve d'être abonné au service "Récif", "Récif +" ou "Océan"
Frais de mise en place et exécution d'un virement permanent en faveur de soi-même sur un compte BNC	Gratuit	Gratuit	Sous réserve d'être abonné à un des services EBNC
Emission de virement unitaire en faveur d'un tiers en métropole ou dans les DOM-TOM	Gratuit	Gratuit	Sous réserve d'être abonné au service "Récif +" ou "Océan"
Création, exécution, modification ou annulation d'un virement permanent en faveur d'un tiers en métropole ou dans les DOM-TOM	Gratuit	Gratuit	Sous réserve d'être abonné au service "Récif +" ou "Océan"
Frais d'émission de virement à destination de l'étranger	1 170	1 229	50% du tarif papier Frais de swift en sus Sous réserve d'être abonné au service "Océan"

VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
CARTES			
Cartes locales			
Création dossier cartes "locales"	Gratuit	Gratuit	
Cotisation carte de retrait "White"	Gratuit	Gratuit	
Cotisation carte de retrait "Instinct"	2 860	3 003	Cotisation annuelle. Le compte est débité du montant de la cotisation de la carte
Cotisation carte de retrait pour personnes sous régime de protection	2 860	3 003	
Cotisation carte locale supplémentaire sur le même compte	1/2 tarif	1/2 tarif + TSS 5%	

Cartes internationales

Votre carte bancaire, pour le même prix, peut être à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué le 1er du mois suivant) ou à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation). Les cartes internationales Visa ou American express vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger. Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la mieux adaptée à vos besoins. En cas de perte ou de vol, appelez le 00 33 2 54 54 67 12 pour faire immédiatement opposition,

Les cartes VISA



Création dossier carte Visa	Gratuit	Gratuit	
Cotisation carte Visa Electron	3 490	3 665	Cotisation annuelle. Le compte est débité du montant de la cotisation de la carte
Cotisation carte Visa Classique à débit immédiat ou différé	4 690	4 925	
Cotisation carte Visa Premier	16 380	17 199	
Cotisation de la carte Visa supplémentaire sur le même compte	1/2 tarif	1/2 tarif + TSS 5%	
Choix d'un visuel personnalisé	1 000	1 050	A la commande
Frais de modification du type de débit	1 240	1 302	Immédiat ou différé (uniquement Visa classique et Visa Premier)
Demande de levée de filtre	Gratuit	Gratuit	Lors de l'utilisation de la carte dans des pays à risque Demandez la liste à votre gestionnaire de clientèle

Les Cartes American Express



Cotisation carte American Express Green	11 337	11 904	Cotisation annuelle, prélevée directement par AMEX
Cotisation carte American Express Gold	22 076	23 180	
Cotisation carte American Express Platinum	67 053	70 406	

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
Cotisation carte American Express GOLD AIR France KLM	18 752	19 690	Cotisation annuelle, prélevée directement par AMEX
Cotisation carte American Express Platinum AIR France KLM	64 780	68 019	
Cotisation carte American Express Qantas Silver	6 667	7 000	
Cotisation carte Américan Express Qantas Gold	14 286	15 000	
Cotisation carte American Express supplémentaire sur le même compte	Gratuit	Gratuit	

Tout type de carte

Expédition par voie postale	Frais réels	Frais réels	
Frais de réédition du code secret	3 570	3 749	
Frais de refection de la carte	4 500	4 725	Carte défectueuse par négligence / Par carte
Frais de modification du plafond	4 952	5 200	Par intervention
Frais de réclamation ou contestation	6 000	6 300	En cas de réclamation ou de contestation non justifiée
Frais de clôture de carte	952	1 000	Immédiate ou à l'échéance
Frais de gardiennage (au-delà d'un mois)	943	990	Par mois
Ouverture de dossier de fraude	Gratuit	Gratuit	
Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur en Nouvelle-Calédonie	1 905	2 000	
Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur hors de Nouvelle-Calédonie	5 048	5 300	

Opérations par carte en Nouvelle-Calédonie

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)	Gratuit	Gratuit	Le compte est débité, de façon immédiate ou différée, du montant d'un paiement par carte
---	----------------	----------------	--

Retrait d'espèces dans nos agences

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque (Tempo) effectué dans l'agence titulaire du compte	Gratuit	Gratuit	Le compte est débité du montant d'un retrait d'espèces, effectué sans émission de chèque, dont le décaissement est réalisé au guichet de l'agence
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque (Tempo) effectué dans une agence non détentrice du compte	857	900	Le compte est débité du montant d'un retrait d'espèces, effectué sans émission de chèque, dont le décaissement est réalisé au guichet de l'agence

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets *Le compte est débité du montant d'un retrait d'espèces effectué au moyen d'une carte de retrait ou de paiement à un distributeur automatique de billets*

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates de la BNC			
Frais par retrait d'espèces à un DAB de la BNC	Gratuit	Gratuit	Le compte est débité des frais perçus par la banque pour un retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets (DAB) d'une autre banque
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (en NC, dans les villes/villages où la BNC ne dispose pas de DAB)	Gratuit	Gratuit	
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (en NC dans les villes/villages où la BNC dispose de DAB)	130	137	

Opérations par carte dans les pays de l'Union Européenne dont la devise est l'euro (dont la France)

En cas de vol ou d'une utilisation frauduleuse de votre carte à votre insu, sur internet par exemple, votre banque prend en charge les frais de mise en opposition de votre carte et la remplace. Nous vous invitons à faire opposition au plus tôt. Votre banque peut être également à l'initiative du blocage de votre carte si elle soupçonne une utilisation frauduleuse de cette dernière.

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)	Gratuit	Gratuit	Le compte est débité, de façon immédiate ou différée, du montant d'un paiement par carte
Frais pour retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	Gratuit	Gratuit	

Opérations par carte dans les pays hors de l'Union Européenne

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)	2,80%	2,8% + TSS	Par transaction / Max. 783 F CFP TTC, contre valeur en euro : 6,56 TTC. Le compte est débité, de façon immédiate ou différée, du montant d'un paiement par carte
---	-------	------------	--

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

Commission fixe	384	403	Par transaction, contre valeur en euro : 3,21 HT ou 3,37 TTC
+ Commission proportionnelle	2,80%	2,80%	Par transaction

VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT (suite)

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
VIREMENTS			
<i>Emission d'un virement local : le compte est débité du montant d'un virement local, permanent ou occasionnel, libellé en francs CFP, au profit d'un bénéficiaire dont le compte est situé en Nouvelle Calédonie</i>			
Emission d'un virement simple			
Frais par virement occasionnel (de compte BNC à compte BNC, en faveur de soi-même)	Gratuit	Gratuit	
Frais par virement occasionnel (en faveur d'un autre client BNC)	410	431	Le compte est débité des frais perçus par la banque pour l'émission d'un virement occasionnel comportant les coordonnées bancaires correctes du bénéficiaire
Frais par virement occasionnel (vers un autre établissement bancaire de la place)	410	431	
Emission d'un virement par liste sur papier			
Frais d'émission d'un virement multiple en faveur d'un autre client BNC (via une liste papier)	310	326	Par bénéficiaire
Frais d'émission d'un virement multiple vers un tiers, en Nouvelle Calédonie (via une liste papier)	360	378	Par bénéficiaire
Virement permanent en faveur compte du client			
Frais de mise en place d'un virement permanent, modification ou annulation d'un virement permanent en faveur de soi-même, d'un compte BNC à un compte BNC	Gratuit	Gratuit	
Virement permanent en faveur autres clients en nos livres ou autres établissements de la place			
Frais de mise en place d'un virement permanent en faveur d'un tiers (local)	1 037	1 089	Par ordre. Le compte est débité des frais perçus par la banque pour la mise en place d'un virement permanent
Frais par virement permanent (émis en faveur d'un tiers, client BNC ou d'un autre établissement bancaire de Nouvelle Calédonie)	360	378	Par ordre. Le compte est débité des frais perçus par la banque pour l'émission d'un virement permanent
Frais de modification ou annulation de virement permanent en faveur de tiers	Gratuit	Gratuit	Par ordre
Suspension d'une ou plusieurs échéances de virement permanent	Gratuit	Gratuit	La suspension doit être demandée au plus tard le jour ouvré précédant la date d'exécution avant 12h00
Mandat postal émis localement			
Frais d'émission d'un mandat postal	5 150	5 408	Frais OPT en sus
Virement reçu localement			
Réception d'un virement	Gratuit	Gratuit	Le compte est crédité du montant d'un virement
Virement à destination de la métropole ou des Dom Tom			
Emission virement simple			
Frais par virement occasionnel (vers un établissement bancaire de métropole ou des Dom Tom)	1 240	1 302	Frais de Swift en sus si ce mode est demandé
Emission virement par liste			
Frais de virement de liste papier vers un établissement bancaire de métropole ou des Dom Tom	1 240	1 302	Fixe par bénéficiaire
Virement permanent			
Frais de mise en place d'un virement permanent à destination de la métropole ou des Dom Tom	1 220	1 281	Fixe par ordre. Le compte est débité des frais perçus par la banque pour la mise en place d'un virement permanent
Frais par virement permanent (à destination de la métropole ou des Dom Tom)	1 240	1 302	Fixe par ordre. Le compte est débité des frais perçus par la banque pour l'émission d'un virement permanent
Frais de modification ou annulation d'un virement permanent à destination de la métropole ou des Dom Tom	1 220	1 281	Fixe par ordre
Frais de suspension d'une ou plusieurs échéances de virement permanent à destination de la métropole ou des Dom Tom	Gratuit	Gratuit	La suspension doit être demandée au plus tard le jour ouvré précédant la date d'exécution avant 12h00
Virement reçu de métropole ou des Dom Tom			
Réception d'un virement (de la métropole ou des Dom Tom sur compte client BNC)	Gratuit	Gratuit	
PRELEVEMENTS ET TIP			
<i>Paiement d'un prélèvement local : le compte est débité du montant d'un prélèvement local, permanent ou occasionnel, libellé en francs CFP, émis par un créancier dont le compte est situé en Nouvelle Calédonie</i>			
Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement	1 060	1 113	Par prélèvement (à/c du 01/04/2018)
Frais par paiement d'un prélèvement	Gratuit	Gratuit	
<i>Paiement d'un prélèvement SEPA-COM-Pacifique : le prélèvement SEPA-COM-Pacifique est en euros et permet de régler les factures régulières ou ponctuelles auprès d'un créancier français, dont le compte est situé en France</i>			
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA-COM-Pacifique	1 571	1 650	Le compte est débité des frais perçus par la banque pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA-COM-Pacifique
Frais par paiement d'un prélèvement	100	105	Le compte est débité des frais perçus par la banque pour le paiement d'un prélèvement présenté par le créancier
Titre interbancaire de paiement (TIP)			
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)	Gratuit	Gratuit	Le compte est débité du montant d'un titre interbancaire de paiement (TIP) présenté au paiement par le créancier

VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT (suite)

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
--------------------------	---------	----------	-----------

CHEQUES

Paiement d'un chèque

Le compte est débité du montant d'un chèque émis et que le bénéficiaire a présenté au paiement

Chèques encaissés en Nouvelle Calédonie

Paiement d'un chèque XPF ou Euro présenté par une banque calédonienne	Gratuit	Gratuit	
Frais de rejet sur chèque non conforme	1 000	1 050	Par chèque
Traitement chèque non standard / hors norme	1 238	1 300	

Chèques encaissés en France métropole ou DOM TOM

Paiement d'un chèque XPF ou Euro présenté par une banque métropolitaine ou DOM-TOM	0,10%	0,10% + TSS à 5%	Min. 1 995 F CFP HT - Max. 2 678 F CFP HT / Refacturation des frais du correspondant si il y a lieu
--	-------	------------------	---

Chèque de banque

Le compte est débité du montant d'un chèque émis à la demande du client par la banque.

Frais d'émission d'un chèque de banque (en faveur de soi-même, du représentant légal du titulaire du compte ou du mandataire)	Gratuit	Gratuit	Par débit du Livret A uniquement.
Frais d'émission d'un chèque de banque (F. CFP inférieur à 100 000 F. CFP)	Gratuit	Gratuit	
Frais d'émission d'un chèque de banque (F. CFP supérieur ou égal à 100 000 F. CFP)	Gratuit	Gratuit	
Frais d'émission d'un chèque de banque (en Euro)	2 550	2 678	Le compte est débité des frais perçus par la banque pour l'émission d'un chèque de banque
Annulation d'un chèque de banque	1 530	1 607	

Remise de chèque(s)

Le compte est crédité du dépôt pour encaissement d'un ou de plusieurs chèque(s)

Chèques payables en Nouvelle Calédonie

Remise de chèque(s) Xpf ou Euro payable(s) en Nouvelle Calédonie	Gratuit	Gratuit	
Frais pour remise de chèques erronée	238	250	Par remise

Chèques Euro payables en France métropolitaine ou DOM TOM

Remise de chèque(s) Euro payable(s) en France métropolitaine ou DOM TOM	0,15%	0,15% + TSS à 5%	Min. 1 995 F. CFP HT - Max. 2 835 F. CFP HT, Frais d'expédition en sus (frais réels). Le compte est crédité du dépôt pour encaissement d'un ou de plusieurs chèque(s)
Escompte de chèque Euro payable en France métropole ou DOM-TOM	Taux Légal + TSS 5%	Taux légal + TSS 5%	Min. d'intérêts : 1 800 F CFP HT Délais de rejet : 25 jours ouvrés

Opposition sur chèque

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	2 431	2 553	Par formule. Le compte est débité des frais perçus par la banque pour opposition sur un ou plusieurs chèques.
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	4 250	4 463	Par chéquier. Le compte est débité des frais perçus par la banque pour opposition sur un ou plusieurs chéquiers

Délivrance et destruction de chéquiers

Délivrance de chéquier en F. CFP ou en euro	Gratuit	Gratuit	
Frais d'envoi de chéquier	Frais réels	Frais réels	Le compte est débité des frais d'envoi d'un ou plusieurs chéquiers. Augmentés des frais de recommandé s'il y a lieu
Gardiennage (au-delà d'un mois)	770	809	
Destruction de chéquier	2 580	2 709	Erreur du client ou chéquier non retiré au-delà de 2 mois

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
--------------------------	---------	----------	-----------

Cotisation à une offre groupée de services : le compte est débité des frais perçus par la banque au titre de la cotisation d'une offre groupée de services

Service Bancaire de Base	Gratuit	Gratuit	Pour les personnes physiques ou morales exclues du système bancaire suivant le décret 2001-45 du 17 janvier 2001 Offre groupée de services conforme à l'article D312-5 du code Monétaire et Financier pris en application de l'article L312-1 du même code relatif au droit au compte.
Le Service Bancaire de Base comprend : L'ouverture, la tenue et la clôture du compte, Un changement d'adresse par an, La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, La domiciliation de virements bancaires, L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, La réalisation des opérations de caisse, L'encaissement de chèques et de virements bancaires, Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur du compte, Les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire, Des moyens de consultation à distance du solde du compte, Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.			
Offre d'accompagnement de la clientèle en situation de fragilité (OCF)	343	360	L'offre comprend les services et produits inclus : La tenue, la fermeture et l'ouverture du compte de dépôt, 1 carte bancaire à autorisation systématique (Visa Electron), le dépôt ou le retrait d'espèces dans votre agence, 4 virements mensuels dont au moins 1 virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité, un moyen de consultation des comptes à distance avec possibilité de faire des actes de gestion vers un autre compte du titulaire à la BNC, un système d'alertes sur le niveau du solde du compte, la fourniture de RIB, 2 chèques de banque par mois et un changement d'adresse par an. Les frais de commissions d'intervention sont de 500 F TTC par opération, plafonnés à 5 opérations par mois. Les frais de rejet sur prélèvement sont réduits de 50%.
Le Package Azur	540	567	Un Compte à vue (frais de tenue de compte), une Visa Electron et un abonnement au service de banque à distance Lagon
Le Package Indigo	1 177	1 236	Un compte à vue (frais de tenue de compte), une Visa Classique, une autorisation de découvert (mise en place) et un abonnement au service de banque à distance Récif +
Le Package Turquoise	2 005	2 105	Un compte à vue (frais de tenue de compte), une Visa Premier, une autorisation de découvert (mise en place) et un abonnement au service de banque à distance Récif +
Les forfaits Azur, Indigo et Turquoise comprennent également les "Services Essentiels" : Mise à disposition de chéquiers, ouverture d'un compte épargne, 2 chèques de banque par mois, Relevé mensuel, Edition de RIB, Paiement chez les commerçants et retraits aux distributeurs de la BNC et dans les Pays de l'UE, Accès à la Zone Libre Service 24h/24 et 7j/7, Abonnement au serveur "Bankophone"			

GPA (Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque)

L'offre groupée de services GPA (Gamme des paiements alternatifs au chèque) comprend un compte à vue sans chéquier, une carte Visa Electron, un abonnement au service de banque à distance "Lagon", la possibilité d'effectuer des virements et des prélèvements.

Frais de tenue de compte	539	566	Par mois. Le compte est débité des frais perçus par la banque au titre de la cotisation d'une offre groupée de services
Relevé mensuel			
Cotisation carte (Visa Electron, à autorisation systématique)			
Abonnement au service de banque à distance "Lagon" (consultation des comptes et virements entre comptes du titulaire)			

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
COMMISSION D'INTERVENTION			
Commission d'intervention (acceptation d'opérations hors autorisation)	1 000	1 050	Plafonnée à 10 500 f TTC par mois.
La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).			
Pour les détenteurs de l'offre GPA	500	525	Plafonnée à 1 opération acceptée par jour
Frais pour remise d'espèces erronée	200	210	Par remise

OPERATIONS PARTICULIERES
Opposition

Frais par saisie-attribution	17 000	17 850	Le compte est débité des frais bancaires liés à une procédure judiciaire engagée par un créancier pour obtenir une somme qui lui est due (par acte)
Frais par avis à tiers détenteur	17 000	17 850	Le compte est débité des frais bancaires liés à une procédure de l'administration fiscale pour l'obtention d'une somme qui lui est due (par acte)
Frais par opposition administrative	17 000	17 850	Le compte est débité des frais bancaires liés à une procédure du Trésor Public pour le recouvrement de sommes dues à l'Etat notamment au titre d'amendes ou de condamnations pécuniaires de caractère pénal (par acte)

INCIDENTS DE PAIEMENT
Dossier contentieux

Prise en charge de dossier contentieux	25 760	27 048	Par dossier et hors frais de déchéance du terme prévus contractuellement au dossier de crédit
Prise en charge de dossier sensible	9 047	9 499	Prise en charge par le Service Recouvrements

Opération par carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	7 140	7 497	Le compte est débité des frais perçus par la banque lorsque celle-ci bloque une carte et s'oppose à toute transaction en cas d'utilisation abusive de cette carte par le titulaire
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	4 762	5 000	Le compte est débité des frais perçus par la banque qui déclare à la Banque de France une décision de retrait de carte bancaire dont son client fait l'objet

Incident sur découvert

Compte débiteur sans autorisation	2 150	2 258	Commission forfaitaire prélevée trimestriellement, sur compte débiteur non autorisé (sans autorisation de découvert ou en dépassement de l'autorisation), en sus des agios débiteurs
Intérêts débiteurs (sur compte débiteur sans autorisation)	Taux d'usure en vigueur + TOF 6%		Le compte est débité des intérêts à raison d'un solde débiteur du compte pour un ou plusieurs jours
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	2 040	2 142	Le compte est débité des frais perçus par la banque lorsqu'elle informe le client, par lettre, que le solde du compte est débiteur (négatif) sans autorisation ou a dépassé le montant ou la durée du découvert autorisé (Frais d'envoi en AR compris)
Retour courrier suite changement d'adresse non signalée ou incorrecte	1 428	1 499	

Incident sur chèque

Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée d'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction.

Certificat de non paiement	Gratuit	Gratuit	Par cheque
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (inférieur ou égal à 5 967 F. CFP) : - Ouverture de dossier - Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision - Frais par formule de chèque rejetée quelque soit le nombre de re présentation - Information des mandataires - Constitution de provision - Certificat de non paiement	3 409	3 579	Le compte est débité des frais forfaitaires perçus par la banque pour un rejet de chèque pour défaut ou insuffisance de provision.
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (supérieur à 5 967 F. CFP) : - Ouverture de dossier - Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision - Frais par formule de chèque rejetée quelque soit le nombre de re présentation - Information des mandataires - Constitution de provision - Certificat de non paiement	5 680	5 964	Le compte est débité des frais forfaitaires perçus par la banque pour un rejet de chèque pour défaut ou insuffisance de provision.
Lettre d'information préalable au rejet de chèque	1 905	2 000	Le compte est débité des frais perçus par la banque quand elle informe le client, par lettre, qu'il a émis un chèque sans provision (frais d'envoi en AR compris)

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
--------------------------	---------	----------	-----------

INCIDENTS DE PAIEMENT (suite)

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	5 100	5 355	Le compte est débité des frais perçus par la banque pour mettre en œuvre l'interdiction pour le client d'émettre des chèques signalée par la Banque de France
Chèque payé émis en infraction d'une interdiction bancaire	3 714	3 900	Par chèque

Chèque impayé en retour d'encaissement

Retour chèque impayé localement	Gratuit	Gratuit	
Retour chèque impayé métropole ou DOM-TOM	2 060	2 163	Date de valeur du correspondant Par chèque, frais du correspondant en sus
Retour chèque impayé étranger	2 060	2 163	Date de valeur du correspondant Par chèque, frais du correspondant en sus

Incident sur virement et prélèvement
Prélèvement émis/reçu

Frais d'opposition sur un prélèvement reçu	Gratuit	Gratuit	
Frais de notification sur rejet prélèvement	200	210	Date de valeur du correspondant Par chèque, frais du correspondant en sus
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (montant inférieur ou égal à 2.386 F.CFP)	500	525	Le compte est débité des frais perçus par la banque quand le solde disponible du compte est insuffisant pour régler le montant du prélèvement présenté au paiement par le créancier et que l'opération est rejetée. (Par prélèvement)
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (montant supérieur à 2.386 F.CFP)	2 265	2 378	
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (montant supérieur à 2.386 F.CFP pour les détenteurs de l'offre GPA)	250	263	

Virement émis

Frais de notification sur rejet virement	200	210	
Frais par virement occasionnel incomplet	2 095	2 200	Le compte est débité des frais perçus par la banque lors de l'émission d'un virement pour lequel les données sont absentes ou incorrectes
Frais de modification d'opération (SWIFT)	2 040	2 142	
Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision (en F. CFP ou en devise, d'un montant inférieur ou égal à 2.386 F.CFP)	500	525	Le compte est débité des frais perçus par la banque quand l'ordre de virement permanent n'a pas pu être exécuté en raison d'un solde disponible insuffisant (par ordre)
Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision (en F. CFP ou en devise, d'un montant supérieur à 2.386 F.CFP)	2 265	2 378	
Frais pour retour de fonds sur demande du client	2 095	2 200	Par opération (sur devis si plusieurs opérations),

Virement reçu

Frais de réclamation suite virement reçu de l'étranger	2 040	2 142	Par réclamation
--	-------	-------	-----------------

INCIDENTS SUR LES CREDITS
Crédit à la consommation

Intérêts de retard sur paiement d'échéance de crédit renouvelable	8,00%	8% + TOF 6%	calculé sur le montant de l'échéance
---	-------	-------------	--------------------------------------

Tous crédits

Frais pour paiement tardif d'échéance	3 610	3 791	Par échéance Frais de port en sus
Expédition de lettre d'impayé	2 810	2 950	Frais de recommandé ou de signification en sus s'il y a lieu
Intérêts de retard sur paiement d'échéance de crédit impayée	Taux du crédit + 3%	Taux du crédit + 3% + TOF 6%	
Inscription au Fichier national des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers (FICP)	2 000	2 100	

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
DECOUVERTS			
Le solde du compte doit être maintenu créditeur. Toutefois une autorisation de découvert peut vous être accordée après étude de votre dossier. Le coût total du découvert (TAEG) dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur			
Dossier de découvert inférieur ou égal à 181 862 F. CFP	2 500	2 625	
Dossier de découvert inférieur ou égal à 357 995 F. CFP	3 000	3 150	
Dossier de découvert inférieur ou égal à 715 990 F. CFP	5 800	6 090	
Dossier de découvert supérieur à 715 990 F. CFP	10 000	10 500	
Demande de dépassement ponctuel	3 524	3 700	Par rapport à une autorisation de découvert existante ou non (pour une durée inférieure ou égale à 90 jours)
Revue annuelle de découvert	3 670	3 854	

CREDITS A LA CONSOMMATION

Dossier de crédit à la consommation affecté (ATVT)	0,50%	0,50% + TSS à 5%	Sur le montant du crédit / Min. 15 750 F CFP HT - Max. 31 500 F CFP HT
Dossier de crédit à la consommation non affecté (Prêt Personnel) inférieur ou égal à 1 000 000 F.cfp	10 000	10 500	Par dossier
Dossier de crédit à la consommation non affecté (Prêt Personnel) supérieur à 1 000 000 F.cfp	15 000	15 750	Par dossier

CREDITS IMMOBILIERS

Frais de dossier de crédit immobilier	0,50%	0,50% + TSS à 5%	Sur le montant du crédit / Min. 50 000 CFP TTC
---------------------------------------	-------	------------------	--

AUTRES CREDITS

Frais de dossier de crédit de restructuration	35 700	37 485	Par dossier
Dossier présenté avec le Fonds de Garantie sur Terres coutumières	0,025%	0,025 + TSS à 5%	Sur le montant avalisé par le FGTC

CREDIT BAIL ET LOA

Location avec Option d'Achat	1,00%	1% + TSS à 5%	Sur le montant du crédit, Minimum 12 500 f HT
Dossier de crédit bail mobilier	1,00%	1% + TSS à 5%	Sur le montant du crédit, Minimum 15 500 f HT

FRAIS DIVERS DE CREDIT

Avenant autre que renégociation de taux	11 900	12 495	Par dossier
Frais d'étude dossier non abouti	14 286	15 000	Par dossier
Délégation d'assurance	Gratuit	Gratuit	
Modification de date d'échéance de prélèvement	4 714	4 950	Par contrat
Modification du compte de prélèvement / Changement de domiciliation	4 714	4 950	Par dossier
Renégociation de taux de crédit	0,50%	0,50% + TSS à 5%	Du capital restant dû / Min. 21 000 F. CFP HT
Mainlevée de garantie	4 714	4 950	Frais de recommandé ou de signification en sus s'il y a lieu
Nantissement - gage	5 333	5 600	Frais de signification par huissier en sus s'il y a lieu
Réédition de tableau d'amortissement	2 060	2 163	Par échéancier

Les frais de remboursement anticipé vous sont offerts si consécutif à la vente de votre bien immobilier

Remboursement anticipé	Max 3%	En fonction de la nature du prêt, de son objet, du capital restant dû et de la durée restant à courir
------------------------	--------	---

EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
--------------------------	---------	----------	-----------

EPARGNE BANCAIRE

Nous informons notre aimable clientèle que conformément à la loi du pays n°2014-20 du 31,12,2014, la Contribution Calédonienne de Solidarité (CCS) est applicable dès le 1er franc depuis le 01.01.2015 aux revenus des produits de valeurs mobilières, des produits d'épargne et de placement au taux en vigueur de 2%. Sont concernés tous les produits d'épargne bancaire (Toute la gamme de dépôts à terme), les produits d'épargne salariale (PEE), ainsi que les produits d'épargne réglementée (Livret A, CSL, CSJ, PELet CEL).

Compte épargne

Frais de tenue de compte	Gratuit	Gratuit	
Clôture de compte	Gratuit	Gratuit	
Intérêts créditeurs compte épargne	Taux de rémunération en vigueur, consultez votre agence		Décompte par quinzaine Le taux est susceptible d'être modifié à tout moment. Soumis à CCS 2% et IRCDC 8%
Versement d'espèces sur compte d'épargne	Gratuit	Gratuit	Date de valeur par quinzaine : le 1 ou le 16
Retrait d'espèces du compte épargne par carte "Tempo" à usage unique, effectué dans une agence non détentrice du compte	857	900	Date de valeur par quinzaine : le 15 ou le 30/31

Projet 3

Intérêts créditeurs Projet 3	Taux de rémunération en vigueur, consultez votre agence		Décompte par quinzaine Le taux est susceptible d'être modifié à tout moment. Soumis à CCS 2% et IRCDC 8%
------------------------------	---	--	--

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
--------------------------	---------	----------	-----------

EPARGNE BANCAIRE

Nous informons notre aimable clientèle que conformément à la loi du pays n°2014-20 du 31,12,2014, la Contribution Calédonienne de Solidarité (CCS) est applicable dès le 1er franc depuis le 01.01.2015 aux revenus des produits de valeurs mobilières, des produits d'épargne et de placement au taux en vigueur de 2%. Sont concernés tous les produits d'épargne bancaire (Toute la gamme de dépôts à terme), les produits d'épargne salariale (PEE), ainsi que les produits d'épargne réglementée (Livret A, CSL, CSJ, PEL et CEL).

Compte épargne

Frais de tenue de compte	Gratuit	Gratuit	
Clôture de compte	Gratuit	Gratuit	
Intérêts créditeurs compte épargne	Taux de rémunération en vigueur, consultez votre agence		Décompte par quinzaine Le taux est susceptible d'être modifié à tout moment. Soumis à CCS 2% et IRCDC 8%
Versement d'espèces sur compte d'épargne	Gratuit	Gratuit	Date de valeur par quinzaine : le 1 ou le 16
Retrait d'espèces du compte épargne par carte "Tempo" à usage unique, effectué dans une agence non détentrice du compte	857	900	Date de valeur par quinzaine : le 15 ou le 30/31

Projet 3

Intérêts créditeurs Projet 3	Taux de rémunération en vigueur, consultez votre agence		Décompte par quinzaine Le taux est susceptible d'être modifié à tout moment. Soumis à CCS 2% et IRCDC 8%
------------------------------	---	--	--

Epargne réglementée (Livret A et PEL/CEL)

Livret A

Intérêts créditeurs Livret A	Taux de rémunération en vigueur, consultez votre agence		Décompte par quinzaine Le taux est susceptible d'être modifié à tout moment. Soumis à CCS 2%
------------------------------	---	--	--

Plan et Compte Epargne Logement (PEL/CEL)

Intérêts créditeurs PEL	Taux de rémunération en vigueur, consultez votre agence		La prime d'Etat n'est accordée qu'à la mise en place d'un prêt immobilier consécutif à la phase épargne. Soumis à CCS 2% et IRCDC 8%
Intérêts créditeurs CEL	Taux de rémunération en vigueur, consultez votre agence		La prime d'Etat n'est accordée qu'à la mise en place d'un prêt immobilier consécutif à la phase épargne. Soumis à CCS 2% et IRCDC 8%
Transfert de PEL et de CEL	4 900	5 145	Pour tout PEL ou CEL transféré vers un établissement bancaire autre que la BNC

Les comptes à terme

Durée minimale	32 jours	32 jours	Montant minimum : 1 million F CFP
Rémunération	Taux de rémunération en vigueur, consultez votre gestionnaire de clientèle. Soumis à CCS 2% et IRCDC 8%		
Annulation et remboursement total d'un compte à terme en F. CFP	5 980	6 279	En sus des pénalités sur taux prévues au contrat
Placements à terme, Assurance Vie,... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.			

PLACEMENTS FINANCIERS

Etude patrimoine

Etude patrimoniale	50 000	52 500	
--------------------	--------	--------	--

OPCVM

Opérations sur OPCVM

Ouverture d'un compte titre	Gratuit	Gratuit	
Souscription sur OPCVM	5,00%	5,00% + TSS à 5%	Taux maximum, dégressif selon l'investissement
Transfert de portefeuille sortant	2 040	2 142	Par ligne soit 17,10 euros HT ou 17,95 euros TTC Augmenté des frais du correspondant
Souscription / Rachat OPCVM Groupe BPCE	Fonction de la fiche produit	Fonction de la fiche produit	
Souscription / Rachat OPCVM Externe	Fonction de la fiche produit	Fonction de la fiche produit	Min. 2 800 F CFP HT - contre valeur 23,46 euros HT
Souscription Emprunt Obligataire	1,00%	1,00% + TSS à 5%	Par ordre Min. 1 377 F CFP HT - contre valeur 11,54 euros HT
Ordre tombé ou annulé	710	746	Contre valeur 5,95 euros HT ou 6,25 euros TTC

Evénements

Coupon	Gratuit	Gratuit	
OST	1 500	1 575	Par OST
Transfert vers l'international	5 920	6 216	Par ligne - contre valeur 49,61 euros HT ou 52,1 euros TTC
Fiscalité américaine	5 750	6 038	Par formulaire - contre valeur 48,19 euros HT ou 50,60 euros TTC

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
--------------------------	---------	----------	-----------

PLACEMENTS FINANCIERS (suite)

Le compte est débité des frais perçus par la banque pour la conservation d'un portefeuille de valeurs mobilières

Droits de garde et divers

Droits de garde de comptes titre	0,20%	0,20% + TSS à 5%	Min. de perception de 21 000 F CFP HT (soit 175,99 euros) Max. de perception de 31 500 F CFP HT (soit 263,97 euros)
+ tarif par ligne de titres	470	494	Soit 3,94 euros HT ou 4,13 euros TTC
Droits de garde sur OPCVM Groupe BPCE	Gratuit	Gratuit	Aucun droit de garde
Droits de garde pour clôture de compte titre effectué dans l'année	5 100	5 355	Perception par trimestre commencé
Intervention	2 040	2 142	Par intervention nécessitant un fax ou un swift
Compte titre sans position	1 530	1 607	Cotisation trimestrielle
Relevé de compte titre édité à la demande	820	861	De un jour à un mois, par mois ensuite
Frais de recherche et calcul de plus values sur exercice antérieur < 1 an	3 060	3 213	
Frais de recherche et calcul de plus values sur exercice antérieur > 1 an	5 600	5 880	

Ordres de bourse

Ordre de bourse - Euronext

Courtage sur opérations de bourse Euronext < 238 663 F. CFP	1,10%	1,10% + TSS à 5%	Du capital brut - min. 1 680 F CFP HT - contrevaletur 14,08 euros HT
Courtage sur opérations de bourse Euronext > 238 663 F. CFP et < 954 654 F. CFP	1,00%	1,00% + TSS à 5%	Du capital brut - min. 1 680 F CFP HT - contrevaletur 14,08 euros HT
Courtage sur opérations de bourse Euronext > 954 654 F. CFP et < 1 789 976 F. CFP	0,90%	0,90% + TSS à 5%	Du capital brut - min. 1 680 F. CFP HT - contrevaletur 14,08 euros HT
Courtage sur opérations de bourse Euronext > 1 789 976 F. CFP	0,80%	0,80% + TSS à 5%	Du capital brut - min. 1 680 F. CFP HT - contrevaletur 14,08 euros HT

Ordre de bourse international

Courtage sur opérations de bourse Internationale < 238 663 F. CFP	1,10%	1,10% + TSS à 5%	Du capital brut - min. 5 040 F CFP HT - contrevaletur 42,24 euros HT
Courtage sur opérations de bourse Internationale > 238 663 F. CFP et < 954 654 F. CFP	1,00%	1,00% + TSS à 5%	Du capital brut - min. 5 040 F CFP HT - contrevaletur 42,24 euros HT
Courtage sur opérations de bourse Internationale > 954 654 F. CFP et < 1 789 976 F. CFP	0,90%	0,90% + TSS à 5%	Du capital brut - min. 5 040 F CFP HT - contrevaletur 42,24 euros HT
Courtage sur opérations de bourse Internationale > 1 789 976 F. CFP	0,80%	0,80% + TSS à 5%	Du capital brut - min. 5 040 F CFP HT - contrevaletur 42,24 euros HT

Médiation de l'AMF : L'autorité des marchés financiers dispose d'un médiateur qui peut être saisi par tout intéressé, personne physique ou morale, dans le cadre d'un litige à caractère individuel entrant dans le champs de ses compétences, à savoir les placements financiers : actions, obligations, OPCVM (information des investisseurs, exécution des ordres (délai, contenu), problèmes de tenue de compte titres). Vous pouvez adresser un courrier par voie postale à l'adresse postale suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse - 75 082 Paris Cédex 02

ASSURANCES ET PREVOYANCE

Assurance sur épargne	2 628	2 786	Par an
Assurance décès accidentel et maladies redoutées "comptes parraïnés"	1 300	1 378	Par an Les comptes à terme et comptes en devises sont exclus de la garantie
Assurance garantie de ressources	900 à 2900	945 à 3 045	Par an Le montant de la cotisation dépend de la formule choisie Renseignez-vous auprès de votre gestionnaire de clientèle
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement - Sécuribank	2 641	2 826	Le compte est débité des frais perçus par la banque au titre de la cotisation à une offre d'assurance couvrant notamment la perte ou le vol des moyens de paiement. (cotisation annuelle, TCA incluse)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement - Sécuribank Famille	4 434	4 744	Le compte est débité des frais perçus par la banque au titre de la cotisation à une offre d'assurance couvrant notamment la perte ou le vol des moyens de paiement. (cotisation annuelle, TCA incluse)

Assurance de responsabilité civile professionnelle conforme à l'article L530.2 du code des assurances

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
---------------------------------	----------------	-----------------	------------------

COMPTES EN DEVISE
Compte de dépôt en devise

Ouverture	Gratuit	Gratuit	
Frais de tenue de compte	4 381	4 600	Cotisation trimestrielle Commission prélevée sur compte XPF

Compte à terme en devise

Durée minimale	33 jours	33 jours	Montant minimum : selon devise Consultez votre gestionnaire de clientèle
Rémunération	Taux de rémunération en vigueur, consultez votre gestionnaire de clientèle		

OPERATIONS AU GUICHET

Commission de manipulation Euros / débit-crédit en compte F. CFP	238	250	
Commission de manipulation Autres devises / débit-crédit en compte F. CFP	286	300	
Autres devises / Règlement en espèces	1 220	1 281	Réservé aux "non client"
Mise en place d'un ordre automatique d'achat/vente de devises	5 000	5 250	

VIREMENTS A DESTINATION OU RECUS DE L'ETRANGER

Depuis le 1er janvier 2007, le BICISWIFT et l'IBAN sont obligatoires, seuls les ordres de virement comportant ces informations pourront être traités par la Banque de Nouvelle Calédonie sans frais supplémentaire.

IBAN (International Bank Account Number) : numéro de compte bancaire du bénéficiaire de paiements transnationaux. L'IBAN comprend au maximum 34 caractères alphanumériques et a une longueur fixe dans chaque pays. Il se compose d'un code pays (2 lettres), d'un nombre de contrôle (2 chiffres) et d'un numéro de compte national (complété pour certains pays). La liste des pays concernés est disponible à l'accueil de votre agence.

SWIFT/BIC (Bank Identifier Code) : Norme internationale ISO qui permet d'identifier la banque, le pays, la ville et la succursale de l'établissement bancaire concerné.

Virement émis
Par débit compte en F.cfp

Frais d'émission de virement	2 340	2 457	Cours à ordre Frais de swift en sus
A la charge du donneur d'ordre	1 830	1 922	Frais du correspondant Application des frais réels si frais correspondant > 1 830 F CFP
Frais de Swift	2 340	2 457	Par swift
Frais de confirmation d'opération (SWIFT)	1 000	1 050	Par document

Par débit compte en devises

Frais d'émission de virement dans une autre devise (arbitrage)	2 340	2 457	Frais de swift en sus
Frais d'émission de virement par un compte en devises dans la même monnaie	2 340	2 457	Frais de swift en sus
Frais de Swift	2 340	2 457	Par swift
Frais de confirmation d'opération (SWIFT)	1 000	1 050	Par document
Frais d'émission de virement en devises d'ordre et faveur d'un client dans nos livres	500	525	Par virement

Virements permanent en devise

Frais de mise en place d'un virement permanent	3 060	3 213	
Par exécution	310	326	En sus des commissions sur virement occasionnel
Modification / Annulation	2 350	2 468	Par intervention

Virement reçu en euro

Réception d'un virement (faveur client Banque de Nouvelle Calédonie)	1 850	1 943	Date de valeur : J (date du crédit en compte chez le correspondant) + 1
Réception d'un virement (faveur client d'un confrère)	0,10%	0,10% + TSS à 5%	Date de valeur : J + 2 Min. 5 900 F CFP HT - Max. 15 750 F CFP HT

Virement reçu en devises versé sur un compte en F.CFP

Réception d'un virement (faveur client Banque de Nouvelle Calédonie)	1 850	1 943	Date de valeur : J (date de cession des devises) + 2 Cours à ordre
Réception d'un virement (faveur client d'un confrère ou mise à disposition à nos guichets)	0,10%	0,10% + TSS à 5%	Cours à ordre Min. 5 900 F CFP HT - Max. 15 750 F CFP HT

Virement reçu en devises versé sur un compte en devise

Réception d'un virement (faveur client Banque de Nouvelle Calédonie)	1 850	1 943	Date de valeur : J (date de crédit en compte chez le correspondant) + 1
Réception d'un virement (faveur client d'un confrère)	0,10%	0,10% + TSS à 5%	Frais de swift déduits du transfert Min. 5 900 F CFP HT - Max. 15 750 F CFP HT

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
--------------------------	---------	----------	-----------

OPERATIONS CHEQUES IMPORT/EXPORT

Chèque de banques en devise

Frais d'émission d'un chèque de banque en devise	4 690	4 925	Frais de port en sus si nécessaire Cours à ordre
Frais d'annulation d'un chèque de banque en devise	1 530	1 607	Frais de correspondant en sus

Chèque import

Reçu du correspondant étranger (déduit du paiement au correspondant en euro)

Commission de transfert	0,125%	0,125% + TSS à 5%	Min. 1 800 F CFP HT - Max. 10 000 F CFP HT
Commission d'encaissement	0,150%	0,15% + TSS à 5%	Frais de transfert en sus Min. 1 800 F CFP HT - Max. 10 000 F CFP HT
Frais de Swift	2 340	2 457	Par swift Frais de transfert et d'encaissement en sus

Crédit après recouvrement en € sur l'étranger ou en devises sans change

Date de valeur appliquée : J (date du crédit en compte chez le correspondant) + 1 / Délai de rejet : variable selon le pays / Refacturation des frais du correspondant

Commission d'encaissement	0,15%	0,15% + TSS à 5%	Min. 1 800 F. CFP HT - Max. 10 000 F. CFP HT Par chèque Frais de port en sus
---------------------------	-------	------------------	--

Crédit après recouvrement en devises sur l'étranger avec change

Date de valeur appliquée : J (date de cession des devises) + 2 / Délais de rejet : variable selon les pays / Refacturation des frais du correspondant

Commission d'encaissement	0,15%	0,15% + TSS à 5%	Cours à ordre Min. 1 800 F CFP HT - Max. 10 000 F CFP HT Frais de port en sus
Port	1 030	1 082	

LES JEUNES

L'offre "Jeunes" est accordée aux personnes physiques de moins de 25 ans, excepté pour les prêts étudiants qui sont soumis à conditions spécifiques. Pour plus de renseignements, merci de contacter votre gestionnaire de clientèle.


LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
--------------------------	---------	----------	-----------

COMPTE DE DEPOT

Vie du compte

Ouverture de compte à vue	Gratuit	Gratuit	
Frais de tenue de compte	Gratuit	Gratuit	
Frais de tenue de compte dormant	Gratuit	Gratuit	
Clôture de compte à vue	Gratuit	Gratuit	
Relevé mensuel - trimestriel - semestriel - annuel	Gratuit	Gratuit	

Cotisations cartes

Cotisation carte de retrait "Fast"	Gratuit	Gratuit	
Cotisation carte Visa Electron	1 745	1 832	1/2 tarif du Particulier
Cotisation carte Visa Classique à débit immédiat ou différé	2 345	2 462	1/2 tarif du Particulier

LA BANQUE A DISTANCE

1/2 tarif Sur les abonnements de services de banque à distance "Récif", "Récif+" et "Océan"

LES OPERATIONS INTERNATIONALES

1/2 tarif Sur les conditions standard des frais de virement à destination de l'étranger (hors frais de swift)

EPARGNE BANCAIRE

Compte épargne	Taux privilégié contactez votre gestionnaire de clientèle	Décompte par quinzaine Le taux est susceptible d'être modifié à tout moment. Soumis à CCS 2% et IRCDC 8%
----------------	--	--

CREDITS

Prêt étudiant

Mise en place d'un prêt étudiant	Gratuit	Gratuit	
Réaménagement d'un prêt étudiant	3 000	3 150	Possible une fois durant la période de différé et la période d'amortissement

LES INCIDENTS

Intérêts débiteurs		1/2 tarif	Du tarif standard, sauf pour les incidents suivants :
Intérêts de retard sur échéance de crédit impayée		Tarif standard	Voir chapitre "Irrégularités et Incidents"
		Tarif standard	Voir chapitre "Irrégularités et Incidents"

Toutes autres opérations sur compte Jeunes identiques aux conditions standard du catalogue

FORFAIT START UP

Offre groupée de services : - Frais de tenue de compte à vue - Abonnement à des services de banque à distance (Lagon) - Cotisation carte Visa Classique à débit différé ou débit immédiat ou Carte Electron	143	150	Par mois. Le compte est débité des frais perçus par la banque au titre de la cotisation d'une offre groupée de services
--	-----	-----	---

RESOUDRE UN LITIGE

En cas de problème sur le fonctionnement de votre compte

Votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation. C'est à elle que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation à :

Banque de Nouvelle Calédonie - Direction de la Qualité
10 Avenue Maréchal Foch – BP L3 - 98 849 Nouméa Cedex
Tél : 25.74.00

La Banque de Nouvelle Calédonie s'engage à accuser réception dans les 10 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Par ailleurs, la réponse apportée par notre établissement n'excédera pas 2 mois.

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec la Direction de la Qualité, vous pouvez saisir par écrit :

Monsieur le Médiateur
TSA 31359
75621 Paris Cedex

Le Médiateur vous fera connaître sa position sous deux mois.

La saisine du Médiateur est gratuite. Le rôle du Médiateur est de faciliter la recherche d'une solution amiable.